



Langues, littératures et cultures régionales

Créole

Classe terminale, enseignement de spécialité,
voie générale

Juin 2019



Sommaire

Préambule commun aux enseignements de spécialité de langues, littératures et cultures régionales	3
■ <i>Principes et objectifs</i>	3
■ <i>Les thématiques</i>	5
■ <i>Approche didactique et pédagogique</i>	6
■ <i>Activités langagières</i>	7
■ <i>Les compétences linguistiques</i>	10
Introduction générale du programme de la classe terminale	12
Préambule spécifique à l’enseignement de spécialité de langues, littératures et cultures régionales en créole	13
■ <i>Thématique « L’engagement »</i>	14
■ <i>Thématique « Créolisation, métissage, créolité »</i>	17
■ <i>Thématique « L’expression des sentiments »</i>	19
Annexes	22
■ <i>Annexe 1 : références pour la thématique « L’engagement »</i>	22
■ <i>Annexe 2 : références pour la thématique « Créolisation, métissage, créolité »</i>	25
■ <i>Annexe 3 : références pour la thématique « L’expression des sentiments »</i>	27

Préambule commun aux enseignements de spécialité de langues, littératures et cultures régionales

■ Principes et objectifs

Explorer la langue, la littérature et la culture de manière approfondie

Les principes et objectifs fondamentaux du programme sont communs aux quatre langues vivantes étrangères susceptibles de proposer l'enseignement de spécialité (allemand, anglais, espagnol et italien) et aux sept langues vivantes régionales (basque, breton, catalan, corse, créole, occitan, tahitien) inscrites au programme de l'agrégation des langues de France. Cet enseignement s'inscrit dans la continuité du socle commun de connaissances, de compétences et de culture et doit préparer les élèves aux attentes de l'enseignement supérieur en approfondissant les savoirs et les méthodes, en construisant des repères solides, en les initiant à l'autonomie, au travail de recherche et au développement du sens critique. Il s'affirme aussi en pleine cohérence avec les programmes d'enseignement qui le précèdent et l'enseignement commun : ceux de l'école, du collège et de la classe de seconde, dont l'ambition culturelle est étroitement associée aux objectifs linguistiques.

L'enseignement de spécialité prépare à l'enseignement supérieur mais ne vise pas les mêmes objectifs qu'un enseignement universitaire : il prépare aux contenus et aux méthodes de celui-ci mais les adapte à un public de lycéens. Il s'adresse aux futurs spécialistes mais pas à eux seuls. Il convient, dans sa mise en œuvre, d'offrir suffisamment d'espace de différenciation pour permettre à chaque élève de progresser.

Les principes et objectifs du programme de l'enseignement de spécialité concernent la classe de première et la classe terminale. Ce programme vise une exploration approfondie et une mise en perspective des langues, littératures et cultures des aires linguistiques considérées, ainsi qu'un enrichissement de la compréhension par les élèves de leur rapport aux autres et de leurs représentations du monde. Il a également pour objectif de favoriser une connaissance fine des langues et cultures concernées dans leur rapport à l'Histoire et de permettre une plus grande ouverture dans un espace international élargi. Il doit être pour les élèves l'occasion d'établir des relations de comparaison, de rapprochement et de contraste.

Cet enseignement cherche à augmenter l'exposition des élèves à la langue étudiée afin qu'ils parviennent progressivement à une maîtrise assurée de la langue et à une compréhension de

la culture associée.

Le travail *de* la langue et *sur* la langue, effectué en situation et sur un mode intégratif, est au cœur de cet enseignement. Il est envisagé dans son articulation avec l'étude des objets littéraires et culturels concernés. La langue écrite et orale est travaillée sous tous ses aspects (phonologie, lexique, grammaire) et dans toutes les activités langagières (réception, production et interaction), afin que les élèves soient entraînés à communiquer et puissent approfondir et nuancer leurs connaissances et leurs compétences. Les langues régionales vivent par définition une relation étroite et complexe avec le français et entretiennent des relations spécifiques avec des langues étrangères. Une initiation aux questions de la traduction intégrée aux enseignements est à même d'éclairer l'approche contrastive des systèmes linguistiques et constitue une aide pour la maîtrise de la langue régionale.

Le programme de l'enseignement de spécialité de langues, littératures et cultures régionales permet également une mise en lien de chaque langue régionale avec les langues de l'héritage : les langues et cultures de l'Antiquité sont systématiquement convoquées afin de mettre les savoirs en perspective et de contribuer à la formation humaniste dispensée au lycée.

De manière générale, l'enseignement de spécialité se conçoit comme un espace de travail et de réflexion permettant aux élèves de mieux maîtriser la langue, de faciliter le passage aisé de l'oral à l'écrit et de l'écrit à l'oral, d'un registre à l'autre, d'une langue à une autre par un travail régulier et méthodique sur le repérage des marqueurs culturels, la prononciation et l'écriture. Il invite à considérer la relation de l'oral à l'écrit avec une attention toute particulière.

Cet enseignement est un lieu d'approfondissement et d'élargissement des connaissances et des savoirs selon une perspective historique porteuse de sens et de nature à doter les élèves de repères forts et structurants inscrits dans la chronologie de l'histoire littéraire et culturelle. Il vise aussi à développer chez les élèves la connaissance précise d'éléments majeurs de la culture considérée. C'est dans le travail d'appropriation des œuvres que cet enseignement participe à la valorisation d'un riche patrimoine.

Comme tous les enseignements, cette spécialité contribue au développement des compétences orales, notamment à travers la pratique de l'argumentation. Celle-ci conduit à préciser sa pensée et à expliciter son raisonnement de manière à convaincre. Elle permet à chacun de faire évoluer sa pensée, jusqu'à la remettre en cause si nécessaire, pour accéder progressivement à la vérité par la preuve. Si ces considérations sont valables pour tous les élèves, elles prennent un relief particulier pour ceux qui choisiront de poursuivre cet enseignement de spécialité en terminale et qui ont à préparer l'épreuve orale terminale du baccalauréat. Il convient que les travaux proposés aux élèves y contribuent dès la classe de première.

Développer le goût de lire

L'enseignement de spécialité vise à favoriser le goût de lire en langue régionale des œuvres dans leur intégralité de manière progressive et guidée, et à proposer ainsi une entrée dans les imaginaires propres à chaque langue.

La lecture recommandée d'œuvres intégrales s'accompagne de la lecture d'extraits significatifs d'autres œuvres permettant de découvrir des auteurs et des courants littéraires majeurs représentatifs de l'aire culturelle et linguistique étudiée. Des textes contemporains et faciles d'accès, qu'il s'agisse d'œuvres intégrales ou d'extraits, peuvent dans ce cadre être proposés à côté de textes classiques, qui constituent des références importantes. Tous les genres littéraires trouvent leur place dans ce nouvel enseignement de spécialité : théâtre, poésie ou prose dans les différentes formes qu'elle peut prendre (roman, nouvelle, conte, journal, autobiographie, écrits scientifiques, etc.).

■ Les thématiques

Les contenus culturels et littéraires sont déclinés en cinq thématiques (deux pour la classe de première, trois pour la classe terminale), elles-mêmes subdivisées en axes d'étude. Ces axes, ni limitatifs ni exhaustifs, ne constituent pas un catalogue de prescriptions juxtaposées : ils ont pour fonction d'aider les professeurs à élaborer des progressions pédagogiques adaptées à la diversité des niveaux et des besoins des élèves.

Pour chacune des cinq thématiques, un descriptif permet d'explicitier les contenus proposés à l'analyse et d'orienter la réflexion dans chaque langue concernée. À ce descriptif est associé un programme de lectures pour chacune des langues et chacun des niveaux du cycle terminal.

Les thématiques proposées dans les différentes langues permettent d'aborder un certain nombre de figures et d'œuvres importantes dans les domaines de la littérature, des arts en général (peinture, sculpture, architecture, musique, photographie, cinéma, télévision, chanson) et de l'histoire des idées. Les artistes, les penseurs et leurs œuvres sont replacés dans leur contexte historique, politique et social. Des documents de nature différente (textes littéraires à dimension philosophique ou politique ; tableaux, gravures, photographies, films, articles de presse, données chiffrées, etc.) et de périodes différentes sont mis en regard les uns avec les autres pour permettre des lectures croisées ou souligner des continuités ou des ruptures. La référence aux langues vivantes étrangères et aux langues et cultures de l'Antiquité est, dans ce cadre, régulièrement utilisée.

■ Approche didactique et pédagogique

Approche actionnelle et démarche de projet

L'enseignement de spécialité s'inscrit, comme l'enseignement commun de langues vivantes, dans une approche actionnelle et les professeurs veillent à installer les élèves dans une démarche de projet pour les rendre autonomes dans l'usage de la langue.

Ainsi, la constitution par les élèves d'un dossier, dans lequel ils présentent des documents vus en classe et choisis par eux-mêmes en lien avec les thématiques du programme, fait-elle partie de la démarche globale qui vise à encourager leur esprit d'initiative. Ce dossier personnel rend compte du patrimoine linguistique, littéraire et culturel que l'enseignement de spécialité leur a offert.

Varier les supports

On veille à familiariser les élèves non seulement avec des œuvres littéraires et des auteurs, mais aussi avec toute autre forme d'expression artistique et intellectuelle comme des articles de presse, des œuvres cinématographiques, picturales ou musicales, des extraits de littérature scientifique, etc.

L'utilisation de supports riches et variés est donc recommandée ; elle peut, dès lors que le contenu s'y prête, donner lieu à une mise en perspective interculturelle, qui ouvre sur la prise en compte des langues et cultures de l'héritage, et des autres langues vivantes. Les références à des œuvres en langue française y trouvent naturellement leur place.

Un entraînement à l'analyse de l'image doit trouver toute sa place dans l'enseignement de spécialité.

Les élèves peuvent ainsi s'approprier ce patrimoine de manière concrète, active et autonome.

Les outils numériques

Le recours aux outils numériques est incontournable car il multiplie les moments d'exposition à la langue et à sa pratique tant dans l'établissement qu'en dehors de celui-ci. Il permet de renforcer les compétences des élèves en réception et en production, notamment grâce à :

- l'accès à des ressources numériques d'archives ou de l'actualité la plus directe (écoute de documents en flux direct ou téléchargés librement, recherches documentaires sur internet, lecture audio, visionnage d'adaptations théâtrales et télévisées d'œuvres classiques, captations diverses, etc.) ;

- un renforcement des entraînements individuels par l'utilisation d'outils nomades, avant, pendant ou après les activités de la classe (baladodiffusion, ordinateurs portables, tablettes et manuels numériques, etc. qui permettent la création et l'animation d'un diaporama, l'élaboration et la modération d'un site ou d'un forum internet, l'enregistrement et le travail sur le son et les images, etc.) ;
- la mise en contact avec des interlocuteurs variés (eTwinning, visioconférence, forums d'échanges, messageries électroniques, etc.). L'utilisation des outils numériques permet de sensibiliser les élèves à l'importance d'un regard critique sur les informations en ligne.

■ Activités langagières

Les élèves qui font le choix de suivre l'enseignement de langues, littératures et cultures régionales commencent dès la classe de première à circuler en autonomie à travers tous types de supports et doivent atteindre à la fin de l'année de terminale une bonne maîtrise de la langue, à la fois orale et écrite. Le volume horaire dédié à l'enseignement de spécialité offre la possibilité d'un travail linguistique approfondi, organisé autour de l'ensemble des activités langagières et selon une démarche progressive en cours d'année et en cours de cycle.

La finalité de l'apprentissage des langues vivantes dans le cadre de l'enseignement de spécialité est de viser les niveaux de compétence suivants :

- le niveau attendu en fin de première est B2 ;
- en fin de terminale, le niveau C1 est visé, notamment dans les activités de réception selon le parcours linguistique de l'élève (cf. le volume complémentaire du *Cadre européen de référence pour les langues*, janvier 2018 pour la traduction française).

Réception

L'enseignement de spécialité cherche toutes les occasions d'exposer les élèves à la langue écrite et orale à travers tous types de médias. Ils sont exercés à comprendre des énoncés simples et de plus en plus élaborés, dans une langue authentique aux accents variés. Ils ne sont pas limités à la fréquentation d'une variante donnée et considèrent dans sa totalité la langue qu'ils étudient.

Tout au long des deux années d'enseignement de spécialité, les élèves sont progressivement entraînés à :

- lire des textes de plus en plus longs, issus de la littérature, de la critique ou de la presse et abordant une large gamme de thèmes ;
- lire des textes littéraires, classiques et contemporains, appartenant à différents genres ;
- comprendre l’information contenue dans des documents audio-visuels (émissions de télévision ou radiodiffusées, films) dans une langue non standardisée ;
- comprendre le sens explicite et implicite des documents.

Production

La production écrite des élèves prend des formes variées – écriture créative ou argumentative – qui correspondent à des objectifs distincts. En cours d’apprentissage, elle permet aux élèves de s’approprier et de consolider les contenus culturels, d’approfondir et d’enrichir les contenus linguistiques (lexique, grammaire, syntaxe).

L’écriture créative peut s’appuyer sur des pratiques de la vie courante (lettres, blogues, etc.) ou s’inscrire dans des formes plus littéraires : dialogues, suites de textes, récits. Cette activité donne lieu à des exercices de médiation : résumé, compte-rendu, synthèse, adaptation, traduction.

L’écriture argumentative forme l’esprit critique et encourage la prise de position des élèves. Il peut s’agir, par exemple, d’un commentaire de document, d’une critique de film, d’un droit de réponse, d’un discours engagé, d’un essai, etc. Cette compétence critique se nourrit de recherches variées qui, comme en réception, incitent à prendre du recul et à ne pas confondre réalités et représentations.

Les exercices de production écrite doivent suivre une progression permettant aux élèves de fournir des textes de plus en plus longs, complexes et structurés. À terme, on attend d’eux qu’ils soient capables de rédiger des textes détaillés, construits et nuancés, prenant en compte le contexte et le destinataire.

Pour toutes ces activités, les élèves trouvent un appui dans l’usage méthodique des ouvrages de référence tels que dictionnaires et grammaires.

L’horaire renforcé de l’enseignement de spécialité offre aux élèves davantage de possibilités de travailler l’expression orale en continu à travers des prises de parole spontanées ou préparées devant l’ensemble de la classe ou en petits groupes.

L’entraînement à la prise de parole publique est favorisé par des exposés. Les élèves peuvent être entraînés à des présentations orales à partir de simples notes. De même, diverses formes de mise en œuvre peuvent être explorées : la mémorisation d’un texte et son interprétation

musicale ou théâtrale, la réalisation d'une interview ou l'animation d'une table ronde, la transposition dans un contexte et un lieu autres d'un personnage fictionnel ou mythique de l'aire linguistique qui le concerne.

En cours d'année et de cycle, ils peuvent ainsi gagner en confiance et développer la fluidité, la précision et la richesse de l'expression orale sur le plan phonologique, lexical et syntaxique.

Interaction

Une attention particulière est donnée à l'interaction. Elle suppose une attitude fondée sur l'écoute, le dialogue et les échanges dans le cadre de la construction collective du sens à partir d'un support. Elle suppose encore des activités en groupes : recherche de documents, résolution de problèmes rencontrés au fil des activités qui se déroulent en classe ou dans le cadre d'un projet spécifique.

En enseignement de spécialité, toutes les stratégies d'apprentissage en autonomie sont recherchées, notamment le travail par projet au sein d'un groupe d'élèves. L'interaction doit être perçue comme la condition de cette autonomie.

À l'articulation des activités langagières, la médiation

La médiation introduite dans le CECRL consiste à expliciter un discours lu et entendu à quelqu'un qui ne peut le comprendre. En termes scolaires, elle se traduit en une série d'exercices qui vont de la paraphrase à la traduction.

À l'oral comme à l'écrit, l'élève médiateur :

- prend des notes, paraphrase ou synthétise un propos ou un dossier documentaire pour autrui, par exemple à l'intention de ses camarades en classe ;
- identifie les repères culturels inaccessibles à autrui et les lui rend compréhensibles ;
- traduit un texte écrit, interprète un texte oral ou double une scène de film pour autrui ;
- anime un travail collectif, facilite la coopération, contribue à des échanges interculturels, etc.

La médiation place l'élève en situation de valoriser l'ensemble de ses connaissances et compétences.

■ Les compétences linguistiques

À l’instar de l’enseignement commun de langues vivantes, les compétences linguistiques sont enseignées en contexte d’utilisation, à l’occasion de l’étude de documents authentiques de toute nature, écrits et oraux, par l’écoute d’enregistrements, le visionnement de documents iconographiques et audio-visuels et la lecture de textes. En enseignement de spécialité, le développement des capacités de compréhension et d’expression passe par une attitude plus réfléchie, dans une approche comparative entre la langue concernée, le français, les autres langues vivantes étudiées et les langues de l’Antiquité.

À ce stade, une familiarité croissante avec des contenus de plus en plus longs et complexes permet aux élèves de s’initier à une approche plus raisonnée, toujours en situation, notamment à travers l’exercice de la traduction. Cette augmentation de la maîtrise linguistique doit leur faciliter le passage vers les méthodes propres à l’enseignement supérieur en leur donnant accès à des discours oraux et écrits plus complexes. De même, les exercices auxquels ils sont entraînés (contraction de textes, synthèses, analyses textuelles, iconographiques et filmiques) étendent leurs besoins langagiers. En langue de spécialité, la compétence linguistique constitue un des axes privilégiés du cours. Elle concerne les aspects phonologiques de la langue ainsi que la maîtrise de l’orthographe, du lexique et de la grammaire.

Aspects phonologiques et graphie

Dès la classe de première, une attention particulière est apportée à la phonologie par une sensibilisation accrue aux phonèmes spécifiques de la langue étudiée ainsi qu’à leurs variations, que les élèves s’efforcent de reproduire avec la plus grande précision. La précision de la prononciation et le respect des règles de la phonologie conditionnent la réussite de l’apprentissage d’une langue vivante tant dans le domaine de la compréhension que dans celui de l’expression orale. Les élèves doivent être entraînés à entendre rythmes, sonorités, accentuation, intonation pour les restituer dans une lecture à haute voix, une prise de parole préparée ou spontanée.

On attire l’attention des élèves sur les particularités orthographiques et on leur fait prendre conscience du rapport propre à chaque langue entre orthographe et réalisation phonologique.

Le lexique

C’est à partir du programme littéraire et culturel que se diversifient et s’enrichissent les champs sémantiques.

Le lexique ne donne pas lieu à un apprentissage hors-contexte mais prend sens par rapport

aux énoncés et aux documents travaillés en classe. Les supports utilisés élargissent et affinent le lexique rencontré par les élèves.

Pour aider les élèves à s'appropriier le lexique, on a recours à la mémorisation et à divers procédés qui ont fait leurs preuves : répétition, paraphrase, explicitation, médiation, etc., autant d'activités qui produisent à la fois des automatismes et du sens, à partir d'énoncés de plus en plus complexes et nuancés.

Par ailleurs, le renforcement des compétences à l'oral comme à l'écrit ne saurait aller sans l'appropriation progressive d'un vocabulaire méthodologique de base. Ainsi l'apprentissage du vocabulaire du commentaire de texte littéraire ou non-fictionnel, du commentaire d'analyse d'images et de films, trouve-t-il naturellement sa place au sein du nouvel enseignement de spécialité, sans en être cependant l'objectif essentiel.

La grammaire

Comme le lexique, la grammaire est abordée à l'occasion des documents rencontrés en classe dans le cadre des activités de réception et de production. Les élèves peuvent prendre appui sur le programme de grammaire de l'enseignement commun, sur les révisions et les récapitulatifs réguliers organisés en cours et sur le réemploi méthodique des formes rencontrées dans le cadre de l'enseignement de spécialité.

La grammaire est un outil pour écouter, lire, dire et écrire. À la faveur de leur apparition dans les activités de classe, sont mis en lumière les principaux procédés morphosyntaxiques qui permettent à chacun d'affiner sa compréhension des textes et des discours. Il s'agit, à partir de l'étude des supports, de guider les observations pour mettre en lumière, dans une situation d'énoncé, telle ou telle structure grammaticale : les professeurs entraînent les élèves à repérer les rapprochements avec le français dont les points communs et les différences avec la langue étudiée éclairent de façon pertinente les logiques respectives des deux langues. Ils entraînent les élèves à dégager et formuler une règle à partir d'exemples. Car, si la grammaire n'a de sens que par et pour la communication, elle est aussi objet d'étude.

Introduction générale du programme de la classe terminale

Si les objectifs et les approches de l'enseignement de spécialité sont communs aux classes de première et terminale, il convient toutefois d'attirer l'attention sur les particularités liées à la classe terminale et sur l'importance de ménager la transition entre le lycée et l'enseignement supérieur. De fait, l'approfondissement des savoirs et savoir-faire peut, dans le cadre de ce nouvel enseignement, être articulé aux pratiques de recherche et d'analyse qui ont cours à l'université ; cette démarche peut offrir l'occasion de pratiquer des exercices tels que la composition écrite sur la base des œuvres étudiées, le commentaire ou la contraction de texte, qu'il s'agisse d'un texte de civilisation ou de littérature, et la traduction. À ce niveau d'enseignement, on veille à renforcer la formation du jugement critique et de la sensibilité esthétique des élèves, à encourager encore davantage leur esprit d'ouverture et leur curiosité intellectuelle et culturelle ; on cherche à contribuer plus généralement à une appropriation personnelle et distanciée des savoirs. Il s'agit en effet de renforcer les capacités des élèves de mener une réflexion documentée, précise et approfondie sur les attitudes, les pratiques et les créations culturelles des aires considérées.

L'élaboration par les élèves de leur dossier personnel favorise particulièrement cette appropriation réfléchie. Dans le même esprit, on prend soin de renforcer leur capacité à lire des œuvres en langue régionale en faisant émerger leur sens grâce à une alternance entre la lecture analytique d'extraits et la lecture de l'œuvre dans son intégralité. La lecture organisée d'œuvres intégrales du programme limitatif proposé est associée à celle d'extraits divers leur permettant d'approfondir et de diversifier l'étude d'une même thématique. L'année de terminale ne consiste pas en la seule lecture des œuvres intégrales. Ces dernières font échos aux autres documents : les élèves peuvent ainsi acquérir au terme de la classe terminale un patrimoine littéraire et culturel, encore incomplet à ce stade, mais solide.

Ces objectifs sont atteints par la mise en œuvre d'une progression rigoureuse et méthodique qui prend appui sur les compétences linguistiques, littéraires et culturelles acquises grâce aux œuvres ou textes étudiés, et veille à articuler cet enseignement avec les enseignements communs.

Pour toutes les langues régionales, on met un soin particulier à exploiter les liens avec le français, avec les autres langues vivantes, avec les langues et cultures de l'Antiquité et avec l'enseignement de philosophie, en visant les capacités d'ouverture et de distance réflexive autant que d'apprentissage et d'expression qu'il sera possible aux élèves de manifester au baccalauréat, à l'écrit et à l'oral.

Préambule spécifique à l'enseignement de spécialité de langues, littératures et cultures régionales en créole

L'enseignement de spécialité de langues, littératures et cultures régionales en créole vise à faire découvrir aux élèves les spécificités des différents espaces créoles et les éléments qu'ils ont en commun. Né des rencontres de populations, le monde créolophone français s'étend de l'Océan Indien aux Amériques. Il est composé de la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique et la Réunion. C'est à une approche des langues, littératures et cultures créoles, dans leur diversité et leur unité, que vise cet enseignement. En plus d'une connaissance approfondie d'un espace créole et de l'étude précise d'un créole, les élèves se voient proposer la découverte d'œuvres appartenant à d'autres aires. Ils s'intéressent donc en classe à la culture créole de leur aire, mais sont également amenés à découvrir des espaces créoles différents.

Les sociétés créoles ont en commun un caractère composite. Dans la vie des habitants, le passage d'une référence à l'autre, d'une langue à l'autre est constant. Le programme de l'enseignement de spécialité vise à expliciter ces passages, à en comprendre les conditions, à en exploiter les richesses et les ambivalences. La mise en relation des langues et des cultures est permanente. Le programme propose aux élèves une approche des contradictions qui, entre recherche de l'unité et revendication de la multiplicité, caractérisent les sociétés créoles. Ces contradictions font la complexité de ces sociétés et expliquent leur ouverture sur le monde.

Une large place est consacrée au contact entre les langues présentes dans ces territoires et, particulièrement, entre les langues française et créole qui sont parlées quotidiennement par la grande majorité de la population. Les créoles sont en outre des langues à base lexicale française, ce qui resserre *de facto* les liens entre ces langues cependant distinctes.

S'il est vrai que des textes ont été écrits en créole dès le milieu du XVII^e siècle – souvent sous des pseudonymes –, que des pièces de théâtre, des recueils de poèmes, des romans ont été publiés en langue créole à partir de la seconde moitié du XX^e siècle, la réalité créole s'exprime souvent en langue française. Le programme inclut donc naturellement la lecture d'œuvres écrites en français. Les autres formes d'art (peinture, sculpture, chanson, musique) participent du patrimoine vivant créole et sont étudiées comme toutes les formes et pratiques culturelles.

L'enseignement de spécialité de langues, littératures et cultures régionales en créole vise en classe terminale à faire réfléchir les élèves sur les pratiques sociales et culturelles des sociétés créoles. Cette interrogation s'enrichit des apprentissages dans d'autres disciplines, en particulier en philosophie.

L'enseignement s'organise autour de trois thématiques et vise à développer les capacités d'abstraction et d'expression des élèves dans la langue créole concernée. Les trois thématiques, sur lesquelles on veille à construire un point de vue nuancé, sont « L'engagement », « Créolisation, métissage, créolité » et « L'expression des sentiments ». Elles sont examinées dans chaque région créole ; leur étude s'appuie sur les documents de la zone mais un élargissement de la question aux autres aires est nécessaire afin de développer une réflexion de qualité. Si l'étude des trois thématiques est obligatoire, les axes présentés ici sont des propositions que les professeurs peuvent utiliser ou enrichir en fonction de leurs projets.

L'étude d'une œuvre intégrale

Trois œuvres littéraires intégrales (roman, nouvelles, recueil de poésie ou pièce de théâtre), à raison d'une œuvre par thématique, doivent être lues et étudiées pendant l'année ; elles sont obligatoirement choisies par les professeurs dans un programme limitatif, défini dans une note de service, renouvelé intégralement ou partiellement tous les deux ans. L'une de ces trois œuvres appartient à une autre aire créole ; elle est rédigée en français.

Pour les autres œuvres abordées en classe, il appartient aux professeurs de sélectionner, notamment dans les listes proposées dans ce programme, les extraits les plus appropriés pour leur approche. Les œuvres et supports ne sont mentionnés dans les descriptifs des thématiques qu'à titre d'exemples. Bien d'autres documents peuvent être utilisés en classe.

■ Thématique « L'engagement »

La question de l'engagement est étroitement liée à celle de l'existence même d'une littérature créole, à tel point qu'on peut se demander s'il n'est de littérature créole qu'engagée. Ainsi, on examine les formes variées que prend l'engagement dans les littératures créoles sans pour autant négliger l'existence de littératures non engagées. La thématique est également l'occasion de s'interroger sur les pratiques sociales de l'engagement et sur leurs acceptions récentes. Qu'est-ce qu'être engagé ? Qui est désigné ou reconnu comme tel par la société créole ? Comment se manifeste cet engagement ? Quelles sont les valeurs aujourd'hui défendues à travers les engagements ?

Les bouleversements sociaux et culturels du XX^e siècle ont entraîné une recherche des identités dans tous les territoires concernés. La thématique permet de comprendre les fondements de ces mouvements identitaires et les formes qu'ils ont prises, les espoirs qu'ils ont véhiculés après une période d'interdits et de déni. Les années 70 sont marquées par une vague de modernisation de la société qui rend caduques les valeurs héritées de la période coloniale, et par une prise de conscience collective. De cette modernisation de la société et de cette prise de conscience naissent la volonté de reconnaissance des langues et des cultures régionales, et la revendication d'une identité propre, souvent fondée sur la recherche et l'affirmation des origines, dans des sociétés où le silence sur les origines était jusqu'alors la règle infrangible.

Cet aspect de l'engagement détermine des problématiques contemporaines. Dans cette réflexion, les élèves lisent des œuvres de fiction dans lesquelles les personnages sont (ou non) en quête d'eux-mêmes ; ils relient ce mouvement à celui de l'écriture de soi et de la quête des origines.

Axe d'étude 1 : L'engagement des citoyens dans la cité

Cet axe s'intéresse aux actions individuelles ou collectives menées pour agir dans la société et la transformer. On interroge la vivacité des associations et des manifestations de solidarité créées dans le courant du XX^e siècle, qui concernent l'engagement des parents pour leurs enfants, la transmission du patrimoine artisanal, la défense du tissu économique, d'un mode de vie ou de l'environnement.

Comment cet engagement civique se manifeste-t-il dans l'espace public ? En quoi ces engagements sont-ils efficaces ? Quels rôles jouent les nouvelles technologies de la communication dans ces attitudes ? Quelle est la place de la langue créole dans l'expression de cet engagement ? Quelle est celle du français ? De fait, la langue utilisée n'est pas la même, selon que l'on se trouve au début du XX^e ou du XXI^e siècle. Les élèves découvrent les raisons de ces usages différenciés des langues française et créole, liés au statut de l'une et de l'autre, à l'investissement des hommes dans la société post esclavagiste, puis post coloniale, et aux évolutions des mentalités.

Axe d'étude 2 : L'engagement en littérature

Dans les sociétés créoles, la période de l'après-guerre constitue une époque charnière ; une littérature engagée, centrée sur la question de l'identité, remplace, dans ses formes comme dans son propos, une tradition littéraire plus neutre.

On s'interroge sur les langues utilisées dans les années 1900-1970 pour contester l'ordre du monde. Pourquoi le français ? En quoi l'utilisation de cette langue a-t-elle pu sembler plus efficace que celle du créole ? Quels sont les modèles et les échos des écrivains qui, comme

Aimé Césaire ou Frantz Fanon, ont remis en question les sociétés coloniales du XX^e siècle ? Cet axe permet également d'observer les processus de prise en charge, d'appropriation ou de détournement de la langue française elle-même, en lien avec les mouvements littéraires internationaux comme le surréalisme.

On analyse aussi les idéaux humanistes qui fondent ces mouvements et leurs modèles souvent européens. Cet axe traite également de la place et du rôle de l'écrivain dans la société. Qu'est-ce qu'un écrivain créole « engagé » ? Se déclare-t-il comme tel ou est-ce la communauté qui le reconnaît ainsi ? Quelles sont les thématiques que ces auteurs explorent ? Quelles sont les formes prises par leur engagement au fil du temps ? Leurs productions littéraires influent-elles sur les représentations sociales ?

On s'intéresse particulièrement à la création poétique. Qui sont les poètes contemporains engagés ? Quelles filiations tissent-ils avec leurs aînés ?

Le regard sur les manifestations de l'engagement est analytique et distancié.

Axe d'étude 3 : L'engagement dans les autres arts

Cet axe invite à observer les créations artistiques, en particulier les arts traditionnels, dont la musique et la danse, qui ont été très rapidement investis de la mission de représenter une authenticité menacée. Des figures d'artistes ont dénoncé les mensonges et les faux-semblants, et porté haut la voix de classes sociales émergentes. Ainsi, des danseurs et chorégraphes ont fait renaître les danses interdites et progressivement en ont modernisé les pratiques. Dans la chanson, la contestation des visions folkloristes s'est manifestée, les deux tendances coexistant parfois de façon paradoxale.

En peinture, dans les aires créoles, des figures ont pris en charge la question de l'identité, créant une peinture pleine de symboles pour exprimer une réalité longtemps tue.

Dans son ensemble, ce mouvement d'engagement a pu lui aussi valider des représentations parfois schématiques, même s'il désirait échapper à des visions figées. En se fondant sur les témoignages existants et sur les nombreuses archives de chaque aire créole, les élèves perçoivent ce que ces débats parfois tendus et ces hésitations révèlent des sociétés en train d'éclorre et de se saisir de la conscience de cette naissance.

■ Thématique « Créolisation, métissage, créolité »

La formulation de cette thématique en trois termes montre la difficulté aujourd'hui rencontrée pour exprimer une définition stable et univoque de la notion de *créolisation*. L'enseignement explicite les présupposés de cette notion que l'on doit à Édouard Glissant. Sans cesse évoquée, cette notion voit sa définition évoluer encore aujourd'hui et prendre des formes extrêmement variées. Les élèves en perçoivent la présence dans la culture créole et mesurent l'étendue de sa variété. Les trois termes, *créolisation*, *métissage* et *créolité*, peuvent-ils être confondus, et si oui, pourquoi ?

Quelle qu'en soit la définition, la créolisation est un processus qui touche tous les domaines de la culture (langue, art culinaire, musique, danse, architecture, jardin, artisanat ...). La relation à l'autre est fondatrice de cette dynamique. Le fruit de ce processus est parfois appelé « créolité ». De nombreux artistes affirment leur « créolité » et mettent en avant les richesses du processus de « créolisation » qui se caractérise par son aspect syncrétique. Le corpus associé permet l'étude du discours sur le syncrétisme culturel. On se demande si la pluralité des mots et des périphrases utilisées sont autant d'esquives des violences du réel et des façons de les dépasser.

L'étude de la thématique en classe terminale prépare les élèves à une interrogation plus fine sur ce processus de créolisation, qui se précisera à l'université pour ceux qui y poursuivront des études de créole. Pour tous les élèves, il s'agit de découvrir les linéaments de ce concept, qui constitue par ailleurs un espace de réflexion sur la modernité.

Axe d'étude 1 : Qui est créole ?

Le mot « créole » (« blanc né aux îles »), dans son usage nominal, désigne aujourd'hui toute personne habitant ces espaces, au-delà des origines ethniques, sans toutefois que cet aspect ait disparu. Utilisé comme adjectif, le mot définit ce qui est propre à ces sociétés.

Cet axe confronte les élèves à différentes définitions de ce terme, employé comme nom ou comme adjectif. Le professeur leur fait découvrir les acceptions différentes et leur évolution. Comment ce terme en est-il venu à désigner tous les habitants des régions créoles ? Peut-on, en outre, être créole et autre chose (cafre, nègre, mulâtre, métis, petit ou grand « blanc », chinois, indien, amérindien, bushiningue, etc.) en même temps ?

Il est bon d'interroger les ambiguïtés de cette dénomination, ce qu'elle exprime et ce qu'elle cache également, ainsi que les forces d'ouverture qui la travaillent. Dans les différentes aires créoles, le terme revêt des acceptions différentes : le professeur veille à en faire découvrir le caractère multiforme. La définition de ce terme variant selon les aires concernées (elle ne soulève pas les mêmes enjeux aux Antilles, en Guyane, ou à la Réunion), on veille à ce que les

élèves s'intéressent à l'aire dans laquelle ils vivent et étendent leur réflexion vers d'autres aires, afin de trouver quelques éléments communs.

On évite ainsi les réductions et les facilités, et l'on se demande dans quelle mesure les rencontres dans les sociétés modernes ne procèdent pas d'une forme de créolisation qui a commencé dès le début des temps modernes.

Axe d'étude 2 : Créolisation dans les territoires : musique, langues, théâtre, vie quotidienne

En explorant les expressions culturelles, par exemple le système culturel de la musique, cet axe propose de retracer la dynamique des musiques traditionnelles nées dans le contexte de la colonisation et de la confrontation de différentes cultures. Ces apports sont particulièrement visibles en ce qui concerne, par exemple, les instruments de musique. À l'époque contemporaine, dans un contexte de mondialisation, les musiques traditionnelles rencontrent de nouveaux genres musicaux dont s'empare la société créole pour les investir de son bagage linguistique et culturel. Par cette exploration, la création musicale ouvre de nouveaux domaines pour l'expression des cultures créoles.

Le processus de créolisation peut également être observé aujourd'hui dans la langue : une perpétuelle création de termes est à l'œuvre, qui ne concerne pas que la langue française dans sa relation avec le créole. Aux Antilles, les influences anglophones et hispanophones donnent naissance à des modes d'expression sans cesse renouvelés. En Guyane, la proximité des langues portugaise, amérindiennes, hollandaise, chinoise, crée des modes particuliers de rencontres et de création.

À la Réunion, le développement des pratiques théâtrales a permis l'éclosion d'un théâtre créole populaire. Il peut s'agir d'une créolisation par la langue (la pièce est écrite en créole) ou par la thématique (la pièce traite des espaces créoles). En quoi le théâtre réunionnais d'aujourd'hui est-il un théâtre créole ? Dans les Antilles aussi, on réécrit en créole des œuvres classiques françaises, en renouvelant les échos, les effets.

Ce processus concerne également les manifestations de la vie quotidienne ; modes de vie, cuisine, habillement. Ne s'agit-il dans les aires créoles que de la coexistence de cultures diverses ou existe-t-il un principe commun qui fédère et relie les hommes, les communautés au sein de l'aire créole ? Une observation des relations subtiles qui se tissent entre les groupes humains permet aux élèves de percevoir ces questions.

Axe d'étude 3 : Créolisation dans le monde

Cet axe vise à examiner en quoi les aires créoles participent à la « créolisation du monde », puisque des mots, des danses, des formes musicales créoles se trouvent aujourd'hui présentes dans les activités culturelles de zones non créoles.

On relève les reprises en musique, en danse, en cuisine, qui font connaître les mondes créoles dans le monde entier. La langue créole même constitue un objet d'étude répandu jusqu'au niveau international. S'agit-il d'un folklore moderne faisant illusion, ou les forces en jeu sont-elles profondes et pérennes ?

■ Thématique « L'expression des sentiments »

L'un des riches paradoxes des sociétés créoles est que, alors même qu'elles jouissent de la réputation d'être des sociétés où domine une certaine sensualité, la question de l'expression des sentiments s'y pose avec une acuité particulière. La thématique s'intéresse à l'expression des sentiments dans les espaces publics et privés, à la langue qui en est le véhicule (ou le moyen), aux formes que prend cette expression dans les arts, aux manifestations lyriques des attachements. Que nous disent les modes d'expression des sentiments sur les relations au sein de la société ?

Dans chacun des axes, on aborde la question de la langue dans laquelle les auteurs choisissent d'exprimer leurs sentiments. La thématique permet en outre d'aborder les représentations de la femme et de l'homme, et l'évolution des mœurs. Plusieurs figures récurrentes et fondatrices sont à cette occasion étudiées avec nuance : l'homme démissionnaire, l'homme héroïque, le père absent, la *matador*, la femme dévouée, *zarboutan*, *potomitan* ...

Axe d'étude 1 : L'expression des sentiments dans la vie quotidienne

Il s'agit de questionner les relations interpersonnelles et d'observer les codes sociaux qui les régissent. Le silence sur les sentiments peut renforcer les frustrations et le ressentiment, et faire le lit de la colère, de la violence, de la tragédie.

Il s'agit également d'observer, au sein des pratiques langagières, comment les discours se saisissent des sentiments et les expriment, et de découvrir quelle langue est pour cela employée selon les sentiments à exprimer : la peur, l'amour, la colère, etc. Les élèves interrogent la signification des choix effectués dans la société. Est-on sérieux en français et ironique en créole ? La colère est-elle vouée à ne s'exprimer que dans la langue régionale ? En somme, existe-t-il une langue pour la raison et une autre pour exprimer les sentiments, une langue pour les sentiments élevés et une autre pour les autres sentiments ? On s'appuie sur l'observation des pratiques langagières dans chaque zone concernée.

Axe d'étude 2 : L'expression des sentiments dans la chanson créole

La chanson est l'un des lieux privilégiés de l'expression des émotions et des sentiments. De nombreux textes de chansons créoles traitent notamment de l'amour trouvé, perdu, retrouvé et de l'image de la femme.

Cet axe étudie ce mode d'expression très vivace dans les sociétés créoles, dans lequel se dit ce qui par ailleurs est tu ; il invite les élèves à explorer les représentations de l'amour et de la femme dans la chanson créole ainsi que les liens existant entre tradition et création. La chanson créole explore la manière dont l'amour et l'amitié engendrent joie et bonheur, souffrances, trahisons et ruptures. Elle exprime aussi la capacité de se surpasser pour l'autre et de dépasser les moments tragiques. Elle est également le lieu du renouvellement des motifs et de la prise de distance ironique. On s'interroge sur la façon dont les auteurs puisent dans le corpus traditionnel et dans l'environnement contemporain pour nourrir leurs œuvres

La figure de la femme occupe une place importante dans la chanson créole. Elle y est très diversement représentée : sublimée, désirée, vénérée, regrettée, détestée, désavouée. En creux, cette représentation de la femme dessine également une représentation des hommes dans la société. La variété de ces représentations et leur permanence sont examinées. Les élèves s'interrogent sur l'intention des auteurs et des interprètes (hommes ou femmes), et portent un regard critique sur les représentations véhiculées dans les chansons.

La chanson créole d'aujourd'hui peut en outre être au service de la musique traditionnelle et de la langue créole, dans le projet de préserver le patrimoine musical. Elle peut aussi s'en inspirer pour le revisiter, l'adapter au monde et aux techniques modernes afin de satisfaire les attentes du public d'aujourd'hui. Elle peut également innover.

Cet axe n'examine pas que l'expression de l'amour. Mis en lien avec la thématique de l'engagement, il peut donner lieu à l'étude de la chanson engagée et du lyrisme qui s'y exprime.

Axe d'étude 3 : Les formes du lyrisme

Un axe de travail possible est celui de l'expression lyrique, dans la chanson comme dans les modes d'expression littéraires. Ce lyrisme, s'il concerne les relations d'amour ou de haine entre humains, est également utilisé afin d'exprimer l'attachement à la région, à la terre et aux origines. La poésie créole accueille ce lyrisme qui prend des formes variées : odes, déclarations hyperboliques, rengaines et sérénades se construisent autour de la figure de la région considérée comme une inspiratrice, une mère ou une amante.

L'axe permet également d'analyser, en relation avec la thématique de l'engagement, le lyrisme personnel qui s'exprime dans les prises de positions politiques et dans les œuvres politiques. Par exemple, le *Discours sur le colonialisme* d'Aimé Césaire emprunte beaucoup au lyrisme politique de son époque (les années 50, à Paris) et s'inspire des *Philippiques* de Démosthène

(IV^e siècle avant J.-C.). Dans les quatre aires créolophones, les discours politiques des années 1950-2000 sont également des documents dans lesquels la relation au pays, à la région, aux origines ou à la mère-patrie, s'exprime avec lyrisme. La rhétorique politique est le véhicule d'un lyrisme particulier. Cet axe est étudié à partir de discours des grandes figures des aires créoles. Cette analyse prend tout son sens si elle s'appuie sur des comparaisons et des mises en parallèle à partir de documents authentiques venant d'au moins deux aires créoles différentes.

Annexes

■ Annexe 1 : références pour la thématique « L'engagement »

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ CRÉOLE
CRÉOLES DES ANTILLES-GUYANE

<p><u>Dans la cité</u></p>	<p>DALY, <i>Jénès an nou</i>, 2019 PAILLE, <i>Assé</i>, 2011 Tanbou bò kannal, <i>Tjè nou blenndé</i>, 2009</p>
	<p>Misié Sadik, <i>Alzheimer</i>, 2013 AKIYO, <i>A dé men pou dèmen</i>, 1998 Création de tableaux et de cases traditionnelles pour préserver le patrimoine <i>Voyage vers la tradition</i> (documentaire pédagogique et écotouristique), 2009</p>
<p><u>Dans les arts et la littérature</u></p>	<p>CÉSAIRE Aimé, <i>Discours sur le colonialisme</i> (1^{ère} édition : 1950), 2014 CÉSAIRE Aimé, <i>Noir je suis, noir je resterai</i>, Entretiens avec Françoise VERGES, 2005 MAUVOIS Georges, <i>Gélius et son disciple</i>, 2000 RUPAIRE Sonny, <i>Cet igname brisée qu'est ma terre natale, Gran parad, ti kou baton</i>, 2013</p>

	<p>CYRILLE Ronald, <i>L'odyssée picturale</i> Varan Caraïbe, <i>An natirèl art-moni</i>, 2011 GABON Guy, <i>Quand l'art sert l'humanisme</i>, 2016 Interview de Thierry ALET-OMA, Orangerie du sénat, 2011 JEAN-CHARLES Jérôme - artistes peintres, sculpteurs en Guadeloupe, dans les mondes et dans le monde https://pedagogie.ac-guadeloupe.fr/files/File/arts_culture/TEXTES/Dossiers_pedagogiques/arts_culture_20130626_DossierWiAnArt.pdf Wi'an art pédagogie Le guadeloupéen Eddy FIRMIN au musée des Beaux-arts de Montréal-Outre-Mer : https://la1ere.francetvinfo.fr/guadeloupeen-eddy-firmin-au-musee-beaux-arts-montreal-595991.html PEDURAND Bruno, <i>AICA</i>, Caraïbes du sud VERSPAN Anaïs, artiste visuelle</p> <hr/> <p>Fondation Clément – Patrimoine de la Guadeloupe http://www.fondation-clement.org/Publications/Le-patrimoine/Patrimoine-de-la-Guadeloupe Fondation-Clément, <i>I-Un-projet-culturel-dans-la-Caraïbe</i> http://www.fondation-clement.org/Publications/Le-patrimoine/</p>
Peintures, gravures, films	
<p>DESLAURIERS Guy, <i>Aliker</i>, 2009 MAUDUECH Camille, <i>Les 16 de Basse-Pointe</i>, 2010</p>	

**ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ CRÉOLE
CRÉOLE REUNIONNAIS**

<p><u>Les engagements citoyens dans les sociétés créoles</u></p>	<p>CHARLES-DOMINIQUE Anaïs, <i>Le Bon Sens des Hommes (et la Folie du Monde)</i>, 2017 (documentaire audiovisuel) MCUR (Maison des Civilisations et de l'Unité Réunionnaise), <i>Zarboutan Nout Kiltir</i>, 2009 (court-métrage audiovisuel)</p>
<p><u>L'engagement en littérature</u></p>	<p>WARO Danyèl, <i>Démavouz la vi</i>, 1^{ère} édition 1996, 2^{ème} édition 2008 POUNIA Gilbert, <i>Somin Granbwa</i>, 1997 B'JALAH Babou, <i>Le Jalah</i>, 1^{ère} édition 2001, 2^{ème} édition 2009 KOURTO Mikael, <i>Karozin</i>, 2003</p>
<p><u>Autres références</u></p>	<p>PAYET André, <i>Tangol</i>, Grand Océan, 2000 ZITTE Wilhiam, <i>Kaf an tol</i>, 1994 ZISKAKAN, <i>Péi Bato Fou</i>, 1983</p>

■ Annexe 2 : références pour la thématique « Créolisation, métissage, créolité »

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ CRÉOLE CRÉOLES DES ANTILLES-GUYANE	
<u>Qui est créole ?</u>	CAMPAGNE Virginie, <i>Blanche</i> , film, 2017 Conférence organisée dans le cadre de l'exposition « Darboussier au cœur des migrations », 2015 Indiens de la Guadeloupe, « pour comprendre le lien entre les créoles et les indiens venus s'installer sur l'île il y a plus de 150 ans Interview de Thierry L'ETANG sur le catalogue de l'exposition de Darboussier, 2015
<u>Créolisation dans les territoires</u>	BERNABE Jean, CHAMOISEAU Patrick, CONFIANT Raphaël, <i>Éloge de la créolité</i> , 1993 CHATENAY-RIVAUDAY Patricia, <i>Nou kréyòl</i> , 2013 HAZAEI-MASSIEUX Marie-Christine, <i>Les créoles, l'indispensable survie</i> , 2013 NAGAPIN José, SULTY Max, <i>La migration de l'hindouisme vers les Antilles au XIX^e siècle, après l'abolition de l'esclavage</i> , 1989
	Les belles au bois dormant, les représentations de la « kaz » créole en photo, dessin, maquette, Musée Saint-John Perse Les Cahiers du Patrimoine, <i>Aux sources de la musique martiniquaise</i> , n°30
<u>Créolisation dans le monde</u>	GLISSANT, Édouard, <i>Traité du Tout Monde et Tout Monde</i> , 1997 MENIL, Alain, <i>Les voies de la créolisation</i> , 2011 CONFIANT Raphaël, <i>Moun an déwò a</i> , traduction de l'Etranger de Camus, 2012 LIENAFI Jean-François, <i>Migan mwen. Créolopoétiquement vôtre. Sé ta'w, sé ba'w</i> , 2008
	BLANCHARD Pascal, <i>La France noire</i> , 2011 CEIBE, <i>Scènes d'été en Gironde</i> , 2015 <i>Noirs de France</i> (film documentaire), 2011

Peintures, gravures, films, chansons, etc.

Actes du colloque Cyrille SERVA, des 14 et 15 janvier 2012, *Penser le réel guadeloupéen*
Les langues créoles pour dire le monde d'aujourd'hui, discours de Mickaëlle JEAN à Paris, le 7 novembre 2018

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ CRÉOLE
CRÉOLE DE LA RÉUNION

<u>Qui est créole ?</u>	BASTER, <i>Lorizon kasé</i> , 1992 OUSANOUSAVA, <i>Déraciné</i> , 1990
<u>Créolisation dans les territoires</u>	FOURCADE Georges, <i>Z'histoires la caze</i> , 1 ^{ère} édition 1938 (plusieurs rééditions) GAUVIN Axel, <i>Po lodèr flèr bibas</i> , 1 ^{ère} édition 1984, 2 ^{ème} édition 1994 TÉAT LA KOUR, <i>I shap pa</i> , 2016
<u>Créolisation dans le monde</u>	MARON Jako, <i>Sitarane larivé</i> , 2012 LABELLE Jérémy, <i>Univers-île</i> , 2017

■ Annexe 3 : références pour la thématique « L'expression des sentiments »

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ CRÉOLE CRÉOLES DES ANTILLES-GUYANE	
<u>Dans la vie</u>	GABON Guy, <i>Mauvais genre</i> , 2012 MICHAUX Cédric, <i>Monsieur et Madame Courant d'air</i> , 2012
	CONFIANT Raphaël, <i>Kod yanm</i> , 2009 CONFIANT Raphaël, <i>Morne Pichevin</i> , 2018 ZOBEL Joseph, <i>Soleil Partagé</i> , 1964
<u>Dans la chanson</u>	ALIE Marijosé, <i>Caressé mwen</i> , 1989 D'ARBAUD Jacques, <i>On ti biten adan'w</i> , 2012 D'ARBAUD Jacques, <i>De moins en moi</i> , 2000 EMPREINTES, <i>À supposer</i> , 1997 EMPREINTES, <i>Glycéria</i> , 1997 LA PERFECTA, <i>La divinité</i> , 1975 KASSAV, <i>Mové jou</i> , 1990 KENNENGA E.sy, <i>Dékolaj imédia</i> , 2019 RANSAY Max, <i>Cœur d'un homme</i> , 1995 SAINT-ELOI Patrick, <i>West Indies</i> , 1985 SAINT-ELOI Patrick, <i>Ki jan an ké fè</i> , 1994 VALLOT Pascal, <i>Limbé</i> , 1989 Victor O, <i>Vini dou</i> , 2015
	Edson X, <i>An ka sonjé</i> , 2010

<p><u>En littérature</u></p>	<p>BARTHELERY Hugues, <i>Barbara, es ou ka sonjé ?</i>, 2015 CESAIRE Aimé, <i>Cahier d'un retour au pays natal</i>, 1939 et <i>Discours sur le colonialisme</i>, 1950 CHAMOISEAU Patrick, <i>Elmire des sept bonheurs : confidences d'un travailleur de la distillerie Saint-Etienne</i>, 2018 CONDE Maryse, <i>La vie sans fard</i>, 2012 LEOTIN Tézé, <i>Un bonheur à crédit ou An bonnè asou karné krédi</i>, 2018 PEPIN Ernest, <i>Le tango de la haine</i>, 1999 SAINT-JOHN-PERSE, <i>Amers</i>, 1970</p>
<p>Peintures, gravures, films, revues, etc.</p>	
<p>CHARPENTIER Hector, <i>bleu intérieur</i>, 2006 ELIE-DIT-COSAQUE G., <i>Je nous sommes vus</i>, film-documentaire, 2016 MONPIERRE Mariette, <i>Le bonheur d'Elza</i>, 2011</p>	

**ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ CRÉOLE
CRÉOLE DE LA RÉUNION**

<u>Dans la vie</u>	<p>FONTANO Vincent, <i>Tanbour</i>, 2013</p> <p>GAUVIN Axel, <i>Lamour kivi : Fonnkër-téat : po lir, po dir, po shanté, po zoué, po mime dessi</i>, 2002</p> <p>HONORE Daniel, <i>Dictionnaire d'expressions créoles Semi-lo-mo</i>, 2002</p>
<u>Dans la chanson</u>	<p>DAVID Christophe & LADAUGE Bernadette, <i>Un siècle de musique réunionnaise</i>, 2004</p> <p>RICODPO, <i>Tricodpo</i>, 2015</p>
<u>En littérature</u>	<p>ARMAND Alain & CHOPINET Bernard, <i>La littérature réunionnaise d'expression créole</i>, 1983</p> <p>CRENN Julie, <i>Où poser la tête ?</i>, Fonds Régional d'Art Contemporain Réunion, 2015</p> <p>JONCA Fabienne, <i>Jace : Magik Gouzou</i>, 2017</p>